

# CHAPELLE SAINTE-ANNE- LA-PALUD



- ▣ **Typologie** : édifices religieux et leurs abords
- ▣ **Nom** : chapelle Sainte-Anne-la-Palud et ses abords
- ▣ **Commune concernée** : Plonévez-Porzay
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 7 avril 1937
- ▣ **Critères de classement** : historique et légendaire
- ▣ **Surface** : 6,31 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
  - communal
  - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : site inscrit des landes et dunes de Sainte-Anne-la-Palud

## Description

Le site classé comprend la chapelle, ses abords immédiats avec son placître et un bâtiment annexe, et s'étend sur un espace de prairies périphériques centrées sur l'édifice religieux. Dans ce contexte, la chapelle de Sainte-Anne-la-Palud apparaît comme imposante. Cette impression est liée à la taille de la construction, proche de celle d'une église, et à l'ouverture visuelle des espaces attenants.

La chapelle elle-même est un édifice de style néo-gothique flamboyant avec un clocher cornouaillais, construite pour l'essentiel au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ont été ajoutés un oratoire extérieur accolé au flanc nord de la chapelle et un bâtiment annexe destiné à l'accueil des pèlerins.

Le placître de la chapelle est simplement enherbé avec des allées sablées ou ponctuellement recouvertes de dalles (au nord). Le seul élément végétal est un alignement d'hortensias planté le long du mur d'enceinte. Le patrimoine bâti comprend égale-

ment un calvaire (datant du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle) et une fontaine (datant de 1870), tous deux situés à l'intérieur du placître, et un portail monumental le long du côté sud de l'enclos.

À l'extérieur de ce dernier, un alignement d'arbres double le mur d'enceinte au sud et au sud-ouest alors que la partie nord des abords de la chapelle est dépourvue de toute plantation. Enfin, l'accès à la chapelle se présente sous forme d'une



► *Le calvaire situé dans l'enclos.*

▼ *La chapelle Sainte-Anne-la-Palud.*





voie revêtue largement dimensionnée, le long de laquelle les visiteurs garent leur véhicule.

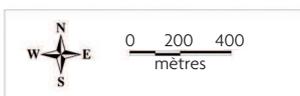
Le reste du site classé est un espace de prairies fauchées plus ou moins régulièrement. La zone protégée est clairement délimitée au sud, à l'est et au nord par le réseau de voirie. En outre, à l'est et au nord, un talus enherbé ponctuellement doublé de quelques arbres borde la chaussée. À l'ouest, le repérage de la limite du site est moins aisé en l'absence de tout élément physique clairement localisé. Un taillis situé à ce niveau est peut-être partiellement inclus dans le site classé.

## Diagnostic

Le site classé est indissociable de la chapelle Sainte-Anne-la-Palud, haut lieu de pèlerinage et d'un pardon qui attire une foule nombreuse fin août. Le site protégé est dans un état de conservation conforme à cette vocation.

La gestion des flux de visiteurs appelle deux remarques :

- en période de fréquentation normale, l'accès se fait par la voie qui dessert la chapelle avec un stationnement en rive sur l'herbe. Cette configuration nuit à la qualité du site, du fait de la proximité de la chapelle, de la largeur de la voie et de la dégradation localisée du couvert végétalisé ;
- pour accueillir la foule lors du pardon, un parking de plus grande capacité a été créé en limite nord de la zone de prairie. Sa localisation et sa conception lui assurent une bonne intégration paysagère dans le site classé.



## Enjeux - Orientations

- ▣ **Maintenir le site en l'état.**
- ▣ **Engager une réflexion sur les modalités d'accès à la chapelle (en dehors des pardons) et sur les équipements associés.**

◀ *L'enclos enherbé.*

▼ *La voie d'accès à la chapelle et les véhicules stationnés de part et d'autre.*

